

Le 3 mai 2011

Encore moins remboursés : encore plus de reste à charge

Depuis lundi 2 mai, les médicaments sous vignette bleue ne sont plus remboursés qu'à 30% au lieu de 35%. Au total 1219 médicaments sont moins bien remboursés au motif de leur intérêt thérapeutique modéré selon la Haute Autorité de santé. Sont ainsi touchés des médicaments très utilisés comme le Zyrtec, le Spasfon, le Smecta ou le Ketum. A cela s'ajoute une baisse des remboursements de 65% à 60% pour les dispositifs médicaux (prothèses, déambulateurs, ...)

La palette des couleurs des vignettes signale leur taux de remboursement : bleu pour 35% (intérêt thérapeutique modéré), blanche 65% (médicaments dits de confort), blanche barrées 100% (médicaments irremplaçables, coûteux notamment pour ALD ou maladies graves) et orange 15%. Pour ces derniers, le motif de ce taux bas est le service médical considéré insuffisant de ces médicaments, pour lesquels on peut se demander pourquoi ils sont autorisés et prescrits.

Cette nouvelle baisse du taux de remboursement économiserait 95 millions d'euros à l'assurance maladie. Le coût de cette décision se reportera bien évidemment sur les ménages soit directement à l'achat soit au travers des cotisations des complémentaires santé. En tout état de cause le pouvoir organise lentement le démantèlement de la sécu au profit espéré des compagnies d'assurance.

Dans la même veine, il veut rendre obligatoire une assurance privée au titre de la dépendance quand il cherche à affoler médiatiquement la population sur une situation noircie à dessein en mêlant dépendance et perte de l'autonomie. Pour préserver l'autonomie afin d'éviter le plus possible et le plus tard possible l'entrée dans la dépendance, il faut développer la prévention et la réadaptation.

Sur 8,4 millions de personnes pouvant être à risque de dépendance, 4,3 millions seront déficitaires sensoriels n'occasionnant pas forcément une perte d'autonomie si la prévention est prise en compte. Ainsi en est-il des déficits visuels ou auditifs qui peuvent entraîner des chutes ou l'isolement menant à la perte d'autonomie.

On ne nous dit pas tout, car il faut nourrir les compagnies d'assurance et leurs bénéficiaires de dividendes.